



Bulletin de préconisation n°17 du 13/10/26



spécial mouche de l'olive

Réalisé par le :

CENTRE
TECHNIQUE
de l'
Olivier

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 20, 83, 11), CIVAM Oléicole 13, CIVAM bio 66, CIVAM 84, SIOVB, CETA d'Aubagne, Alex Siciliano, Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse, Coopérative du Nyonsais, Célia Gratraud, Sébastien Le Verge.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <https://www.franceolive.fr/categorie/agronomie/inf-olive>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, cliquez sur «je m'abonne» sur : <https://www.franceolive.fr/>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION



Mouche

Les Alpes-Maritimes, la Drôme, les Pyrénées-Orientales sont en alerte mouche ! Les piégeages sont conséquents et une augmentation des dégâts est visible.

Pour les autres départements restez vigilants ! Les niveaux de piégeage sont en augmentation et sont parfois importants. Les dégâts peuvent augmenter rapidement.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701

Travaux financés par l'Union européenne, FranceAgriMer et France Olive Production.





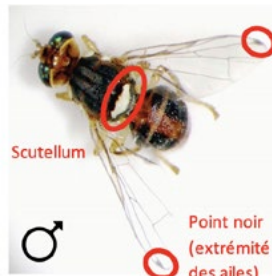
Mouche de l'olive

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la mouche de l'olive sur le [BSV n°8](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV spécial n°17](#), les captures sont globalement en augmentation sur l'ensemble des secteurs par rapport aux semaines passées.
Pour l'instant les niveaux de dégâts observés sont **modérés, forts** sur certains secteurs du pourtour niçois et des piémonts alpins méridionaux.



Préconisations

Vous devez raisonner votre stratégie de protection selon votre date de récolte prévisionnelle. En effet, si vous récoltez d'ici 20 jours, un renouvellement de vos protections n'est pas forcément utile car en cas de ponte dans l'olive, la larve n'aura pas le temps de se développer ni de faire son trou de sortie et donc le fruit et la qualité de l'huile ne seront pas altérés. Attention cependant, en cas de piqure, la dalmaticose pourrait causer des dégâts dans ce délai.

Si votre récolte est prévue dans plus de 20 jours, plusieurs méthodes de lutte s'offrent à vous :

- > Par piégeage massif : vos pièges doivent être en place depuis la présence des petits fruits et devraient être toujours efficaces,
- > Par application de barrière minérale : si vos protections ne sont plus efficaces (lessivage par les pluies, érosion par le vent, croissance des fruits), pensez à les renouveler dès que possible si aucune pluie n'est prévue sur votre secteurs. Ces dernières doivent être positionnées en préventif.

Vous trouverez ci-dessous la liste de produits autorisés pour la lutte contre la mouche de l'olive. Pour plus d'informations, consultez le [site E-Phy](#) ou le [Cahier de l'oléiculteur](#). Pensez à vérifier les conditions complètes d'applications sur les étiquettes des produits avant leur utilisation.

Les barrières minérales					
Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	Nombre d'applications par an	Intervalle minimum entre les applications	Délai avant récolte
AGRI JARDIN * FRUCTIFIA*	99 % d'argile kaolinite calcinée (kaolin)	3 g/m ²	6	/	28 j

*Produits utilisables en Agriculture Biologique.

Les récoltes approchent, vérifiez les Délais Avant Récolte (DAR) des produits avant de les utiliser.

Afin d'optimiser l'efficacité de vos applications, il est primordial de régler correctement votre pulvérisateur et d'utiliser des volumes d'application suffisants et cohérents par rapport au volume de vos arbres.